



Fédération départementale de la Savoie de la Libre Pensée
Maison des associations (Boîte aux lettres N°2)
67 rue St François de Sales 73000 Chambéry
Courriel : librepenseesavoie@orange.fr

Opération séduction– Béatification du père des Orphelins

Il n'est pratiquement plus de mois sans qu'éclate un nouveau scandale faisant état de violence et d'abus sexuels perpétrés sur des enfants ou des adolescents par des ecclésiastiques ou dans des institutions religieuses catholiques. Il devient urgent pour le Vatican d'allumer des contre-feux, pour tenter de faire oublier ces crimes, en apportant la preuve que l'Eglise catholique est bien l'archétype de la vertu et de l'amour entre les humains. Et le Vatican a trouvé une perle rare, parfaite sous tous rapports, charitable, d'une vie modeste, et issue d'une noble famille de notables chrétiens de Chambéry. L'Eglise a exhumé de sa réserve un saint en gestation, qui attend depuis un siècle une canonisation bien méritée. Jugez vous-même.

Le 19 mai 2025, au milieu de 3 jours de ferveur populaire (4000 à 10 000 personnes attendues) sera béatifié en la cathédrale de Chambéry le vénérable Camille Costa de Beauregard (1841-1910), qui consacra sa vie aux enfants pauvres et orphelins. En 1867, Chambéry connut une effroyable épidémie de choléra. Costa de Beauregard, alors jeune prêtre, chanoine de Chambéry, fonda le Bocage en 1868, avec le soutien du Comte de Boigne, autre aristocrate plein aux as, qui lui donna une maison et un terrain aux portes de la ville, un refuge pour y recueillir une vingtaine d'orphelins, en les formant au métier de jardinier.

Son œuvre prit rapidement de l'ampleur ; elle est aujourd'hui devenue **la Fondation catholique du Bocage, reconnue d'utilité publique. Elle gère un lycée professionnel privé agricole sous contrat d'association (env.200 élèves), une SARL de quatre salariés, qui produit et vend des plantes, trois maisons à caractère éducatif et social (MCES), avec internat et accueil de jour, recevant 180 enfants et jeunes de 5 à 21 ans, placés là par décision judiciaire ou administrative ...** Son président actuel est Michel Dantin, ancien élève, parti LR, ancien député européen de 2009 à 2019 et maire de Chambéry de 2014 à 2020. L'intercession du bienheureux l'aidera peut-être à retrouver son siège en 2026 !

Curieusement, Camille le père des orphelins, présenté si humble et si discret dans sa vie de bienfaisance, que beaucoup ignorait son œuvre, eut, selon *la Croix* de l'époque, « *un cortège de triomphe* » pour ses funérailles. Et quelques mois après sa mort : **le miracle** ! Lors d'une bagarre de gamins à coups de bardanes (plantes dont les capitules, épineux, s'accrochent aux vêtements), l'un d'eux en reçut une dans l'œil, que le médecin jugea perdu. Quelqu'un appliqua sur l'œil un mouchoir ayant appartenu au prêtre. **Le lendemain l'œil était guéri** ! Un miracle, c'est merveilleux, c'est le chemin de la sainteté qui s'ouvre. Las ! la compétition entre élus est infiniment plus rude que dans le sport. Il faut gravir quatre étapes pour obtenir la division d'excellence, la sainteté, que seul le Pape est habilité à octroyer. Mais le club de fans de Camille est tenace et obtient en 1925, qu'il accède au titre de **serviteur**, 1^o division ; en 1991, le voilà **vénérable**, division promotion ; en 1925, 115 ans après le miracle du mouchoir, il est **béatifié**. Un 2^o miracle espéré et il pourra devenir **saint** ! Ce deuxième miracle tant attendu est déjà peut-être accompli ? Comme par enchantement, voici quelques semaines, des ouvriers qui travaillaient à la réfection d'une chapelle, ont déniché, soigneusement cachée depuis 114 ans, une liste manuscrite « *écrite d'une élégante plume, le 25 mars 1911, de 135*

donateurs ayant souhaité ériger un monument funéraire en la mémoire du prêtre... » (Dauphiné Libéré du 10 mars 2025)

Le Dauphiné Libéré, édition de Savoie, publie depuis plusieurs mois des nombreux articles sur la cérémonie à venir. On y apprend qu'un pépiniériste en relation professionnelle depuis un siècle avec le Bocage, offrira à la fondation les droits sur une rose fuchsia, « *la rose Camille de Beauregard* », obtenue après 7 ans de labeur. Pensez à passer à la caisse en versant à la souscription de 20 000 euros « *pour fleurir cette rose au-delà des frontières de Chambéry, des Savoies, de France* ».

On apprend aussi que la cérémonie de béatification, retransmise en direct sur la radio chrétienne Savoie et sur la chaîne catholique, se fera en présence du cardinal Marcello Sèmera, préfet du Dicastère pour la cause des Saints, de nombreux évêques de France et d'Italie, et des membres de la famille Costa de Beauregard, au nombre de 250. Et ! Alleluia ! « ***On annonce la présence du ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau*** ». Exit la loi de 1905 !

Le bulletin municipal de Chambéry (n°7, mars-mai 2025) y va aussi de son couplet. Confondant bulletin municipal et bulletin paroissial, il informe le bon peuple de l'événement par lequel « *Chambéry (et non l'Eglise catholique, Ndr) accueillera la célébration de la béatification de Camille Costa de Beauregard* », laissant ainsi entendre , à l'instar de l'Eglise elle-même, que cette cérémonie, qui n'est que la manifestation privée d'un culte, et devrait rester discrète si elle voulait réellement honorer le modeste Camille, serait d'une importance considérable aux yeux de tous , et pourquoi pas aux yeux du monde !

la Fédération de la Libre Pensée de Savoie, mars 2025.